
Résumé de la réunion du 25 novembre 2019

Comité consultatif des intervenants de l'ARSF – Credit unions

Résumé de la réunion du 25 novembre 2019

Bureaux de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF),
5160, rue Yonge, 14^e étage

Membres du comité consultatif des intervenants présents

Nick Best – Association canadienne des coopératives financières

Fred Blaak – Libro Credit Union

Billy Boucher – Caisse Desjardins Ontario

Douglas S. Conick – DUCA Financial Services Credit Union

José Gallant – Caisse Alterna

Leo Gautreau – Meridian Credit Union

David Gunderson – Ontario Educational Credit Union

Allison Kasper – Copperfin Credit Union

Diane Kocet – The Energy Credit Union

Mark Oakes – Kawartha Credit Union Limited

Taras Pidzamecky – Ukrainian Credit Union Limited

Luc Racette – Caisse populaire Alliance

Membres du conseil présents

Bryan Davies – Président du conseil

Kathy Bouey – Directrice





Joanne De Laurentiis – Directrice

Brigid Murphy – Directrice

Brent Zorgdrager – Directeur

Membres de la direction présents

Mark White – Directeur général

Glen Padassery – Vice-président directeur, Politiques

Stephen Power – Vice-président directeur, Services généraux

Dan Padro – Directeur, Politiques – Credit Union

Bureau du secrétaire général

Alena Thouin – Secrétaire générale et avocate générale adjointe

Margaret Kingerski – Secrétaire générale adjointe

Commentaires généraux

Les membres du Comité expriment leur appui d'un changement de culture à l'ARSF et reconnaissent qu'une telle évolution prend du temps. Ils disent également souhaiter que leurs relations avec l'organisme de réglementation soient ouvertes, transparentes et collaboratives. Ils estiment que la consultation des intervenants est très importante et aimeraient voir d'autres occasions de discussion créées, notamment une éventuelle réunion au printemps.

Commentaires sur les priorités provisoires et le plan d'activités de l'exercice 2020-2021

Les membres du Comité font part de leurs commentaires sur les priorités provisoires et le plan d'activités de l'exercice 2020-2021 de l'ARSF. Dans l'ensemble, ils appuient les priorités relevées. Ils encouragent l'ARSF à élaborer une solide approche en matière de réglementation fondée sur des principes. L'ARSF devrait envisager d'embaucher des personnes qui possèdent une formation dans le secteur des credit unions. Les membres du Comité constatent également l'importance du fardeau réglementaire qui pèse sur le secteur. Ils soutiennent les efforts de réduction du fardeau en cours. Ils souhaitent y voir accorder la priorité et que les progrès accomplis soient plus largement communiqués. Ils examinent le budget et en apprécient généralement la transparence. Ils demandent qu'on les informe de toute





augmentation future.

Le Comité dit être très favorable à la révision du cadre du Fonds de réserve d'assurance-dépôts (FRAD), et souligne que les primes sont parmi les plus élevées au Canada. De plus, la modernisation du cadre réglementaire, y compris la *Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions* (LCPCU), est essentielle et l'ARSF devrait continuer de jouer un rôle important en soutenant le gouvernement dans la réalisation de cette priorité clé.

